

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08 Octobre 2015 à 20h00

Président : M. DUSSART

Etaient présents : MM. JEUNIAUX, CANDELIER, PROCHWICZ, RICHARD, CARON, GAUDIERE, CAPRON, GUY, CARRE, Mmes ISEBE, HENNON, COURTEAUX, LEFEBVRE.

Etait absent : M POURNY excusé

Secrétaire de séance : Mme COURTEAUX

Date de Convocation : 01 Octobre 2015

Date de la séance : 08 Octobre 2015

Affiché le : 15 Octobre 2015

Ordre du Jour :

I) Approbation du compte rendu du 08 Septembre 2015

M CAPRON précise que les habitants ont été informés très tardivement de la date des relevés des compteurs d'eau. Sans autre remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

II) Délibérations :

✓ Assurances des Bâtiments et des véhicules : Choix de l'assureur

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le montant annuel des assurances des bâtiments communaux et des véhicules ne cesse d'augmenter.

Des devis avec les mêmes garanties ont été demandés à trois sociétés SMACL, AXA et AMP.

Voici ci-dessous les propositions chiffrées :

Désignation	SMACL sans franchise	SMACL avec franchise	AXA avec franchise	AMP avec franchise	Proposition
Responsabilité Civile, Biens immobiliers & mobiliers	4100.64	3415.66	3128.79	3554.13	AXA 3128.79
Véhicules	346.75	346.75	366.58	426.12	SMACL 346.75
Auto Collaborateurs	187.71	187.71	500.00	320.50	SMACL 187.71
Assurance conducteur	40.20	40.20			SMACL 40.20
TOTAL	4675.30	3990.32	3995.37	4300.75	3703.45

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité des présents de choisir La proposition d'AXA pour la Responsabilité Civile et les Biens immobiliers et mobiliers pour la somme de 3128.79€ à échéance du 1^{er} janvier 2016.

La proposition de la SMACL pour les véhicules, l'assurance auto collaborateurs et l'assurance conducteur pour la somme de 574.66€ à échéance du 1^{er} Avril 2016.

✓ Décision modificative N°2 : Réfection du pont rue du moulin et demande de subvention

a) Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'au vu des crédits disponibles en investissement et des réalisations à prévoir sur le pont rue du moulin, il convient de modifier certains articles de la section d'investissement comme indiqué ci-dessous :

Budget Principal 2015
Section d'investissement - Dépenses

Crédits à réduire		Crédits à ouvrir	
Article 2312 op 113 Démolition maison	- 15 000.00€	Article 2315 op 79 Ponts et vannages Réfection du pont	+ 15 000.00€
TOTAL	- 15 000.00€	TOTAL	+ 15 000.00€

Monsieur le Maire propose de solliciter le Conseil Départemental afin d'obtenir une subvention exceptionnelle. Sur proposition de Monsieur le maire, les membres du conseil municipal à l'unanimité des membres présents, valident les virements de crédits tels que présentés ci-dessus ainsi que la demande de subvention. Les membres du Conseil autorisent le Maire à signer tous les documents relatifs au dossier.

b) Le Maire présente aux membres de l'assemblée délibérante le projet de rénovation de l'ouvrage rue du moulin sur la Selle, la remise en état du pont et les travaux de mise aux normes de sécurité et la mise en place de passerelles piétonnes à Vers Sur Selle, pour un montant de travaux estimé à **51 055.00€ HT**
Soit 61 266.00€ TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de la commune de Vers sur Selle adopte le projet qui lui est présenté et sollicite :

- Une subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif « disposition soutien aux communes » du PACTe IDEAL et arrête le plan de financement suivant :

Subvention de PACTe (IDEAL) 20%	10 211.00€
Fonds propres de la commune (dont 10 211.00€ TVA)	51 055.00€
Montant Total TTC	61 266.00€

Les dépenses sont inscrites au Budget 2015.

Le Conseil Municipal, représenté par le Maire, atteste le non commencement de l'opération et s'engage à ne pas commencer l'exécution des travaux avant que le dossier ne soit déclaré ou réputé complet et sollicite l'autorisation de préfinancer ces travaux.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

✓ Fermage : Renouvellement du bail de terres communales

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal accepte le renouvellement du bail communal à Monsieur François-Xavier DHONDT, agriculteur à Vers sur Selle domicilié « EARL Les Croisettes » pour les parcelles :

- ZE 25 d'une contenance de 0h, 93a, 99ca.
- ZE 26 d'une contenance de 10a.

Le loyer est réévalué à 6.5Q/hectare.

Les membres du conseil municipal autorisent le Maire à signer tous les documents relatifs au contrat de location.

✓ Salle communale : Tarif 2016

M CANDELIER précise qu'il y a eu plus de locations en 2015 surtout par des habitants du village.

Des travaux ont été effectués dans la salle : création de toilettes pour les personnes à mobilité réduite.

M CARRE propose de changer le congélateur qui prend trop de place et de prévoir un micro- onde professionnel.

Le projet d'achat de tables rondes sera étudié lors d'une prochaine réunion de conseil.

M CANDELIER propose de modifier le tarif de la location des 2 salles à 390€ pour les habitants de la métropole,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents, les tarifs suivants à partir du 1^{er} janvier 2016 comme suit :

Location Salle Communale	Habitants Vers sur Selle	Habitants Métropole	Habitants hors Métropole	Location 25 et 31 Décembre	Vin honneur semaine Vers	Vin honneur semaine Autres	Réunion travail Salle libre 17h	Associations Gratuit les 2 Premières fois
Petite salle	190	260	300		80	120	180	85
Les 2 salles	290	390	440	590	160	220	180	105

Ces tarifs comprennent la consommation eau et le forfait téléphone d'urgence.

Ces tarifs ne comprennent pas l'énergie et le chauffage (EDF et GAZ) qui seront facturés en supplément.

Un relevé des compteurs sera effectué avant et après la location.

La location du 25 et du 31 décembre est réservée pour une fête exclusivement familiale ou associative et interdite aux organismes professionnels.

IV) Informations Vers sur Selle

➤ Présentation de M. DUSSART

- Accessibilité des bâtiments communaux

Le dossier a été déposé le 25 septembre.

- Travaux rue Dufour

Les travaux d'effacement des réseaux commenceront le 09 octobre.

- Monument Emmanuel Bourgeois

La partie maçonnerie est terminée.

- Lotissement

Peu de terrains sont vendus, le lotisseur va revoir ses tarifs.

- Facture d'eau

Pour certains habitants, la part assainissement n'a pas été facturée. Cet oubli sera rectifié sur la prochaine facture mais il n'y aura pas de rétroactivité. Une information sera donnée par les services d'Amiens Métropole.

- Informations Amiens Métropole

- Radars pédagogiques

2 radars pédagogiques ont été installés dans le village. Un compte rendu sera transmis sur la circulation et sur la vitesse dans le village.

- Fleurissement

En attente de rendez-vous avec Mme Gersendre.

- Voirie
Le plateau surélevé devant la mairie sera refait au plus tard l'année prochaine.
 - Place du 8 mai
Le réaménagement de la place est à l'étude pour 2018.
Une remise en état du mobilier urbain sera effectué en 2016.
 - Interventions des agents Amiens Métropole.
Nous ne sommes jamais informés de la venue des entreprises lors de travaux au stade etc...
A l'avenir, les entreprises devront nous appeler avant leur intervention.
 - Plantations aux entrées du village
Les plantations sont de la compétence métropolitaine mais l'entretien sera à notre charge.
 - Réunion PLUI
Monsieur GEST, Président Amiens Métropole, a réuni les maires au sujet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Amiens Métropole doit prendre la compétence au 01 Janvier 2017.
Le PLUI est lancé dès qu'une commune de la communauté d'agglomération modifie son PLU.
Lors de cette réunion, toutes les petites communes étaient contre le PLUI.
S'il y a un refus de la part des petites communes en 2016, la prochaine échéance du PLUI sera 2020.
 - Budget métropolitain 2016
Amiens métropole prépare le budget 2016 avec une hypothèse d'augmenter de 2% la part des ménages pour compenser la baisse des dotations de l'état et garder un certain niveau d'investissement.
Le Président d'Amiens Métropole propose aux communes de baisser le taux d'imposition communal pour faire une opération neutre auprès des habitants.
- 21h30 : Arrivée de Sébastien CARON
- Monsieur le Maire demande l'avis des membres du conseil qui souhaitent ne pas modifier les taux d'imposition de la Commune. Amiens doit prendre ses responsabilités.
- Bus Amétis
Mme COURTEAUX a fait un tableau qui a été transmis au service concerné, en attente de réponse.

Tour de table

✓ M. CANDELIER

- Opération « Nettoyons la nature »

Félicite l'école pour la qualité de son opération du jeudi 27 septembre. Le dimanche suivant ce sont les marcheurs qui ont renouvelé l'opération route de Conty et Côte de Vers.

- Encombrants

Le ramassage des encombrants a eu lieu le 1^{er} jeudi d'octobre.

- Taxe habitation

La valeur locative, base d'imposition a augmenté de 0.9% par rapport à l'année précédente mais les taux ne changent pas.

- Commission sport Amiens Métropole

La piscine Vallerey n'est plus aux normes, non conforme. Un projet de création d'une autre piscine est prévue « Vallerey II » avec un bassin nordique.

✓ M. JEUNIAUX

- Fête locale

La fête locale s'est bien déroulée

M DUSSART précise que l'association « Les Souliers de Vers » a envoyé un mot de remerciement pour l'accueil chaleureux reçu le jour de la fête locale.

- Repas du CCAS

Réunion ce soir à 18h pour choisir le menu du repas du CCAS du 15 novembre.

✓ M. PROCHWICZ

- Médiathèque

En cours d'installation de Windows 10 sur tous les ordinateurs de la médiathèque.

- Fibre optique

Rendez-vous le 12 octobre avec une personne de la Ste Orange pour la planification des travaux.. Une information sera donnée dans le Vers Info de novembre.

- Tour de Vers

Tous les documents devront être remis pour le 18 décembre. Un portrait sera fait sur un habitant de la commune ayant participé à la randonnée longue distance le Paris/Brest/Paris.

- Conteneur à verres

Le conteneur à verres situé à l'entrée du parking de la mairie va être déplacé au fond du parking.

✓ **M CAPRON**

- Risques majeurs

Fera une synthèse du dossier de Pont de Metz et demande une réunion avec les membres de la commission.

✓ **M CARRE**

- Cabine téléphonique

N'étant plus utilisée, la Ste Orange devrait la démonter, se renseigner auprès de leurs services.

- Commission aménagement

En ce qui concerne l'installation des panneaux routiers, quel en est le coût ?

M Dussart : Il faut compter entre 1000 et 1500€ par panneaux.

- Opération crottes

Commander les sachets pour les distribuer aux propriétaires de chiens afin de les sensibiliser et les responsabiliser.

- Fleurissement

Le bac à fleurs de la sortie sud de la route de Conty est à réparer.

✓ **Mme LEFEBVRE**

- Panneaux route de Conty

Il faudrait rehausser le panneau afin d'éviter tout accident.

- Entretien des trottoirs

Mettre un mot dans les boîtes aux lettres des personnes concernées afin de les sensibiliser.

✓ **M GUY**

- Bouche incendie

Demande l'enfouissement de la bouche incendie pour que le trottoir soit accessible aux handicapés.

Un riverain de la Côte de Vers se plaint de la vitesse excessive des voitures.

✓ **M RICHARD**

- Voirie

A la côte de Vers, prévoir un accotement pour évacuer l'eau vers Saleux.

✓ **Mme COURTEAUX**

- Fête locale

Remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de la fête et à cause de la réderie d'Amiens pose la question du changement de date et propose de faire la fête locale plus tôt en septembre.

Les membres du conseil ont un avis partagé sur le changement de la date de la fête et la question sera étudiée en décembre.

- Réunion des associations

A eu lieu le mardi 06 octobre afin de planifier les occupations de salle communale en 2016.

- Téléthon

Le téléthon aura lieu le premier week-end de décembre.

Une réunion de préparation aura lieu le lundi 03 novembre à 18h30 en mairie.

- Remise des dictionnaires

Aura lieu le 10 novembre à 18h à la mairie et concerne les élèves entrés en 6^{ème} en 2015 et ceux qui entreront en 2016.

- Association Mélo danse

Propose des cours de gym le jeudi matin à des personnes en rémission du cancer. Ces cours sont financés par la ligue du cancer.

Les membres du conseil donnent un avis favorable à cette demande.

- ALSH 2016

Compte tenu de la date des grandes vacances, il n'y aura que 3 semaines complètes en juillet 2016.

Réunion de Conseil

La prochaine réunion de Conseil aura lieu le Mardi 17 Novembre 2015

Sans autre question des membres du Conseil municipal, Monsieur le Président lève la séance à 23h00